



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Ville encourage les jeunes à utiliser les transports publics avec une aide à l'achat d'abonnements annuels.

Abonnement Jeune à demi-prix

Promouvoir la mobilité durable et la liberté de mouvement des jeunes, tel est l'objectif poursuivi par le Conseil communal avec l'une des six actions phares de son programme de législature 2014-17. Les jeunes entre 10 et 20 ans résidant à Neuchâtel recevront un bon valant 50% de l'abonnement annuel Onde verte. Ainsi les déplacements scolaires seront facilités, les loisirs deviendront plus accessibles et les jeunes gagneront en indépendance.

Un peu plus d'un tiers des élèves de l'école secondaire possèdent un abonnement de transports publics, jusqu'ici entièrement à charge des parents. Cette proportion chute à moins de 20% pour les jeunes de 20 ans. Or l'abonnement est non seulement destiné aux trajets scolaires, il est également utile pour suivre toute une palette d'autres activités. Entraînements sportifs, cours de musique et autres répétitions occupent une large place dans l'agenda des parents et dans le budget familial. L'abonnement permet aux jeunes d'être indépendants dans leur vie sociale sans pour autant devoir se préoccuper d'un scooter ou d'une voiture. Voilà le constat du Conseil communal, présent *in corpore* lors d'une conférence de presse.

Comme d'autres villes, Neuchâtel invite les futurs adultes à se tourner concrètement vers la mobilité durable en utilisant plus largement les transports publics. Ainsi, la subvention pour les jeunes est une des six actions phares du programme politique 2014 - 2017 des Autorités. En même temps la Ville souhaite favoriser la mobilité des classes d'écoles, afin qu'elles puissent bénéficier de la riche offre locale (installations sportives, musées, spectacles, ...). Elle veut enfin soutenir les familles et, somme toute, améliorer la qualité de vie en ville, tout en répondant à une demande exprimée tant par le législatif communal que par les jeunes eux-mêmes.

Soutien financier

Concrètement, la Ville offre un bon valant 238.50 francs (soit la moitié d'un abonnement annuel Onde verte juniors 2 zones) à faire valoir pour tous les abonnements annuels comprenant la ville de Neuchâtel. De la 7^e Harmos - où les besoins de mobilité augmentent - à leur 20^e anniversaire, il sera offert à tous les jeunes habitant le territoire communal.

Coût pour la Ville

Dès juin prochain, les jeunes recevront les bons directement sur leurs lieux de formation (écoles, CPLN, lycées,...). Le concept sera affiné tout au long de la phase test de 3 ans, l'objectif étant de doubler, à terme, le nombre de jeunes possédant un abonnement de transports publics. Le coût pour la Ville a été estimé à 650'000 francs au maximum, un montant inscrit dans le budget 2015, accepté en décembre dernier par le Conseil général.

Concours

Et pour que les jeunes s'approprient véritablement leur sésame, proposition leur est faite de trouver un nom à « leur » abonnement. Le lauréat ou la lauréate se verra offrir 2 entrées pour Europa-Park, voyage compris !

Neuchâtel, le 28 janvier 2015

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

**Christine Gaillard, directrice de la Mobilité,
tél +41 (32) 717 74 02**

**Pierre-Olivier Aragno, délégué à la Mobilité,
tél. +41 (0)32 717 76 75**

Concours « Nom Abonnement Jeunes » :

Les réponses doivent être envoyées jusqu'au dimanche 15 février à l'adresse courriel suivante : abojeunes@ne.ch

ou par courrier postal, à l'adresse suivante :

Service de la Mobilité
Fbg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel